



DIRECTION ADJOINTE SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaires-primaires, secondaires, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 17 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 113 000 élèves, jeunes et adultes.

La Commission scolaire de Montréal recherche une directrice adjointe ou un directeur adjoint au Service des technologies de l'information (STI) afin de pourvoir un poste régulier.

Description du poste

Sous l'autorité de la Direction du Service des technologies de l'information (TI), le rôle de direction adjointe du Service des TI consiste à soutenir la direction et d'assumer une partie des responsabilités en découlant. Cet emploi comporte l'exercice de fonctions de gestion telle que la planification, l'organisation, la direction, le contrôle et l'évaluation. En plus des responsabilités associées spécifiquement à la direction adjointe, la personne titulaire du poste aura également la responsabilité de coordonner le Bureau des systèmes d'informations.

Principales attributions

- Participer à l'élaboration des objectifs, au plan de développement et au plan d'action du Service en lien avec les orientations de la commission scolaire.
- Définir les objectifs et les politiques propres aux programmes du secteur d'activités à partir des objectifs spécifiés par la direction.
- Coordonner les activités de rehaussement des pratiques du Bureau des systèmes d'informations.
- Agir en tant que maître d'œuvre du calendrier des échéances des livrables concernant les principaux mandats de service et de développement auprès des unités administratives. En assurer la gestion, le suivi de façon périodique et en rendre compte officiellement et périodiquement à la direction du Service ou toute autre instance de la direction générale.
- Développer et mettre en place des moyens pour assurer la qualité du service à la clientèle au sens large du catalogue des services dispensés par le Service des TI.
- Responsable de l'implantation et du suivi de la gouvernance institutionnelle de données.
- Participer aux activités reliées à la mise en place d'un plan de relève en cas de sinistre touchant les systèmes et équipements informatiques stratégiques de la commission scolaire
- Participer aux activités relatives à la gestion d'une crise informatique touchant une partie importante des systèmes et équipements informatiques et dans un contexte de prévention, par une gestion dynamique d'un plan de communication et de solutions adaptées à différentes situations problématiques anticipées.
- Veiller à l'application, à la diffusion et à la mise à jour de la Directive sur la sécurité de l'information et l'utilisation des technologies.
- Collaborer avec la direction du Service à la reddition de compte associée aux obligations réglementaires et légales de la CSDM en matière de gestion des TI.
- Assister et conseiller la Direction générale ou la Direction du Service des TI, de même que les cadres des autres services et des établissements, relativement aux programmes sous sa responsabilité.
- Remplacer, au besoin, la direction du Service.
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

Qualifications

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans.
- Détenir 6 années d'expérience pertinente.



Atouts

- Grade universitaire de 2^e cycle dans un champ d'études approprié.
- Compétences démontrées en gestion d'équipe de développement AGILE.
- Certifications PMP et/ou ITIL.

Compétences recherchées

- Personne reconnue pour son leadership, son dynamisme, son approche collaborative, ayant de grandes habiletés relationnelles et de communication.
- Qualités dominantes en gestion d'équipe de développement de systèmes d'information.
- Excellente maîtrise de la langue française autant à l'oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail et rémunération

Salaire annuel entre 94 183\$ et 125 574 \$ (classe 10) selon le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* en vigueur. La Commission scolaire de Montréal offre un programme complet d'avantages sociaux prévu aux dispositions du Règlement.

Avantages

- Programme de formation continue
- Fonds de pension très intéressant : RRPE
- Assurances collectives
- Vacances : 30 jours par année scolaire en plus des 10 jours durant le temps des fêtes
- Journées de récupération : 7 par année scolaire
- Jours fériés : 17 jours

Pour postuler en ligne

Cliquez sur le lien suivant : [Direction adjointe au Service des technologies de l'information](#)

Site Web : csdm.ca/emploi

Date limite pour postuler : **25 mai 2020**

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#)

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.